

MENTION DROIT INTERNATIONAL

RNCP24100 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	128
Formacode(s)	13267, 13269, 13258
Code(s) ROME	K2108, K1903, K1904
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/10/2019

Certificateur(s)

Ministère chargé de l'enseignement supérieur

Université de Cergy-Pontoise

<http://www.u-cergy.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

- Audit juridique ; Juristes spécialisés en droit international et européen capables de répondre aux besoins des opérateurs économiques, professionnels et institutionnels dans ce domaine et de s'adapter aux évolutions de la législation européenne et des instruments internationaux, de droit dur comme de droit souple.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Expertise dans l'ensemble des matières incluses dans le domaine du Droit international et européen : Droit international public (Etats, organisations internationales et ONG, système onusien, droit des traités, responsabilité internationale des Etats) ; Droit international privé (théorie générale des conflits de lois et de juridictions, régimes spéciaux : droit des obligations, statut réel, statut personnel) ; Droit du commerce international (droit uniforme des contrats internationaux, nationalité des sociétés et lex societatis, faillites internationales) ; Droit de l'Union européenne (droit institutionnel de l'UE, droit matériel de l'UE : libertés de circulation, politiques de l'Union) ; Contentieux international et européen (CIJ, CJUE, CEDH, Arbitrage international) ; Droit international économique, droit de l'OMC, droit des investissements ; Droit de la nationalité et droit des étrangers (visas et titres de séjours, regroupement familial, asile) ; Droit pénal international et européen ; Droit social international et européen.
- Maîtrise des principales prestations juridiques en droit international et européen : négociation et rédaction de contrats internationaux, comprenant le cas échéant des clauses de choix de loi et d'élection de for ou d'arbitrage ; gestion de procédures contentieuses dans les litiges présentant une dimension internationale (identification du juge compétent et de la loi applicable, recours éventuel à l'arbitrage) ; conseil aux entreprises françaises désirant développer leurs activités à l'international ou aux entreprises étrangères désirant s'implanter en France (choix d'une forme sociale adaptée, aide à la constitution d'une société, régime juridique des investissements étrangers en France ou dans d'autres pays) ; gestion de procédures d'insolvabilité internationales ; conseil aux étrangers désirant migrer en France et gestion des procédures leur permettant d'obtenir le statut adéquat (naturalisation, regroupement familial, asile...)
- Analyse des enjeux internationaux et européens et capacité de proposition (lobbying, négociation d'accords internationaux, règlement amiable de différends internationaux)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les champs professionnels d'activité, secteurs et « organismes employeurs » principalement intéressés sont :

- a) Champs : Droit international, Droit européen
- b) Secteurs : Privé (industrie, commerce, services, secteur associatif), Public (fonction publique, enseignement supérieur, fonctionnaire européen ou international), activités libérales (avocat, notaire, huissier)
- c) Organismes employeurs : Etat et collectivités publiques, entreprises privées, cabinets d'avocats, associations, institutions européennes, organisations internationales, organisations non gouvernementales.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Les types d'activités essentiellement accessibles par les détenteurs du Master « droit social » sont ceux:
 - d'avocats spécialistes en droit du travail,
 - de juristes d'entreprise, - de responsables et chargés des ressources humaines,
 - de membres de l'administration du travail (catégorie A ; préparation au programme du concours),
 - de magistrats (catégorie A ; préparation au concours pour les matières orales de droit social)
 - de chargés des affaires juridiques au sein d'organisations syndicales d'employeurs ou de salariés,
 - de responsables chargés de la formation professionnelle- de membres des départements « protection sociale et prévoyance » au sein d'entreprises du secteur privé
 - de chargé d'études spécialisé en droit social
 - d'enseignant-chercheur

Les types d'activités essentiellement accessibles aux détenteurs du Master « droit international et européen » sont ceux:

- d'avocats au sein du département contentieux international et arbitrage d'un cabinet,
- de juristes d'entreprise,
- de juristes au sein d'une association ou d'une ONG,
- de magistrats
- de fonctionnaire au sein d'une organisation internationale ou d'une institution européenne,
- d'enseignant-chercheur
- de notaires ou d'huissiers de justice

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Lien formation-emploi, Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 600 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+5 ou plus (doctorat, master ou équivalent) en sciences humaines et droit (58 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	4 534
Jugés difficiles à recruter	32 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	L5X91 — Juristes et avocats W0X92 — Professeurs du supérieur

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

Personnes ayant contribué aux enseignements

- Art 17 de la loi 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'Enseignement Supérieur

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION IDEM

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Possible pour partie du diplôme par VES (Validation des Etudes Supérieures)

– Décret 2002-529 du 16 avril 2002 relatif à la validation d'études supérieures accomplies en France ou à l'étranger
ou VAPP (Validation des Acquis Personnels et Professionnels)

- Décret n°85-906 du 23 août 1985 fixant les conditions de validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels en vue de l'accès aux différents niveaux de l'enseignement supérieur.

COMPOSITION DU JURY — VAE

Enseignants, enseignants-chercheurs et professionnels

- Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 pris pour l'application du premier alinéa de l'article L. 613-3 et de l'article L. 613-4 du code de l'éducation et relatif à la validation des acquis de l'expérience par les établissements d'enseignement supérieur (JORF n°98 du 26 avril 2002 page 7513)

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/10/2019
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/24100/>